PIERREFEU-DU-VAR.FR

RECENSEMENT 2023

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 OBLIGATOIRE
PROLONGATION EXCEPTIONNELLE JUSQU'AU SAMEDI 25 FEVRIER 2023

Le recensement, à quoi ça sert ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la commune de Pierrefeu-du-Var se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Ensuite ?

C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

L'ensemble de ces données sont traitées et analysées par l'INSEE qui diffusera les résultats sur son site internet.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les pièces jointes ci-dessous ou **en cliquant ici**.

PROLONGATION EXCEPTIONNELLE JUSQU'AU SAMEDI 25 FEVRIER 2023

Documents au format PDF

- Trombinoscope des agents recenseurs
- Pourquoi me pose-t-on des questions sur...
- Quand suis-je recensé ?
- Où suis-je recensé ?

Vidéos explicatives :

- Le recensement de la population
- À quoi ça sert ?
- Les questions posées lors du recensement ?
- Répondre au recensement en ligne
- Répondre en toute sécurité
- Si vous êtes étudiant
- Selon votre nationalité

Gifs animés :

Recensement de la population 2023

Recensement de la population 2023

Recensement de la population 2023

Recensement de la population 2023

Recensement de la population 2023

Recensement de la population 2023

VILLE DE PIERREFEU-DU-VAR
PLACE URBAIN SÉNÈS
83390 PIERREFEU-DU-VAR

04.94.13.53.13
04.94.13.53.00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.